

Motion pour la création d'un espace de liberté pour chiens.  
Conseil municipal du 23 mars 2023

L'obligation de tenir les chiens en laisse sur l'espace public est de moins en moins respectée à Chêne-Bougeries, et il va de soi que notre Police municipale n'a pas les moyens de s'en occuper sérieusement.

Les conséquences néfastes de cet état de fait pour la population sont nombreuses et impactent négativement la vie de l'ensemble des habitants

Bien entendu, en permettant aux propriétaires de chiens d'offrir un peu de liberté à leur animal par la création d'un espace approprié ne saurait régler tous ces problèmes, mais un tel espace permettrait cependant de leur offrir une incitation à respecter, par la "carotte et non pas par le bâton" l'usage de la laisse.

**Contexte.**

Le 10 juin 2021 notre groupe faisait voter une motion pour la réaffectation de la parcelle n° 241 (angle Voie-Verte et Chemin de la Montagne) sur laquelle un petit espace de liberté pour chiens peu adéquat et quasi-inutilisé avait été créé en 2020. Presque deux ans plus tard, rien n'a été entrepris pour le remplacer par une installation convaincante.

Il est urgent de recréer un tel espace digne de notre Commune, en s'inspirant au besoin des réalisations remarquables en fonction depuis de très nombreuses années notamment en Ville de Genève.

Les motionnaires demandent donc au Conseil administratif d'étudier activement et d'offrir à la population une solution satisfaisante, en y associant éventuellement la commune de Chêne-Bourg et/ou d'autres communes voisines qui ne disposent pas non plus de tels espaces dédiés.

D'avance nous vous remercions du bon accueil que vous voudrez bien accorder à la présente motion.

Pour le groupe Alternatives : Tina Bisanti, Anne-Marie Nicolas, Pierre-Yves Favarger.